

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS DE  
L'ANNÉE 2021 TENUE À LA MRC D'ACTON À 20H45 À HUIS-CLOS**

**SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE:**

M. Jean-Marie Laplante, préfet et maire de Roxton Falls,

**et les conseillers suivants:**

M. Stéphane Beauchemin, maire du Canton de Roxton,  
M. Guy Bond, maire de Saint-Théodore-d'Acton,  
M. Éric Charbonneau, préfet suppléant et maire de la ville d'Acton Vale,  
M. Boniface Dalle-Vedove, maire de Béthanie,  
M. Pierre Laflamme, maire de Saint-Nazaire-d'Acton,  
M. Guy Lapointe, maire d'Upton,  
M. Jean-Marc Ménard, maire de Sainte-Christine.

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, monsieur Jean-Marie Laplante.

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

La séance débute par un court moment de réflexion en commémoration aux victimes de la COVID-19.

**2. HUIS-CLOS ET ENREGISTREMENT**

Conformément aux différentes mesures imposées par le ministre de la Santé et des Services sociaux visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 la présente séance est tenue à huis-clos et l'enregistrement de celle-ci sera publiée sur le site de la MRC d'Acton.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2021-045

Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les sujets suivants:

**Au point varia:**

- a) Bureau d'accueil touristique – Protocole d'entente à signer avec la Chambre de commerce de la région d'Acton
- b) Projet Partenariat La Ruche Montérégie
- c) Covid-19 – Résolution pour demander au gouvernement le déconfinement de la MRC d'Acton

Le point varia est laissé ouvert. Les sujets inscrits et tout autre sujet pourront y être traités si tous les membres du Conseil qui ont le droit de voter sur le sujet sont alors présents.

#### **4. COVID-19 – ÉTAT DE LA SITUATION POUR LA MRC D'ACTON**

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait un état de la situation concernant les actions prises en lien avec la déclaration de l'état d'urgence sanitaire. Il n'y a eu aucun changement depuis la séance du 10 février dernier:

- Maintien du service d'immatriculation des véhicules (SAAQ);
- Télétravail obligatoire pour les employés qui le peuvent de par la nature de leur travail;
- Travail à la MRC pour quelques autres avec mesures sanitaires et distanciation sociale.

#### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2021**

2021-046

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2021 soit adopté tel que présenté.

#### **6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

La durée de la première période de questions réservée au public a été fixée à vingt (20) minutes.

Puisque la séance du Conseil est tenue à huis-clos, aucune question n'est posée. Aucune question n'a été transmise par courriel par le public.

#### **7. TRANSFERT DE FONDS**

Aucun transfert de fonds n'a été effectué depuis la dernière assemblée.

#### **8. LISTE DES COMPTES**

- a) **Dépôt du rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01 concernant l'administration des finances de la MRC et la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 2013-01, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport des paiements effectués, ainsi que la liste des dépenses autorisées depuis la dernière séance.

- b) **Approbation de la liste des comptes et du rapport mensuel déposé en vertu du règlement numéro 2013-01**

2021-047

Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes et le rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01, soumis séance tenante, et d'autoriser le paiement des comptes impayés. Cette liste

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la  
Municipalité Régionale de Comté d'Acton**

et ce rapport font partie intégrante de la présente résolution comme ci au long récitée.

<b>COMPTES SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL</b>	
Comptes payés	20 035,55 \$
Comptes à payer	79 609,75 \$
Salaires et contributions de l'employeur	121 276,52 \$
<b>Total</b>	<b>220 921,82 \$</b>
<b>RAPPORT MENSUEL EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 2013-01</b>	
Comptes payés	925,90 \$
Comptes à payer	1 607,15 \$
<b>Total</b>	<b>2 533,05 \$</b>

## **9. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

#### **a) Analyse de conformité de règlements d'urbanisme**

Aucun règlement n'a été déposé à la MRC pour approbation.

#### **b) Caractérisation des bandes riveraines – Rapport de réalisation de la CDRN pour l'année 2020**

**ATTENDU QUE** la première année du mandat de réalisation du projet « Caractérisation des bandes riveraines dans le bassin versant de la rivière Noire », confié à la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN) en 2020, est complété à la satisfaction de la MRC;

**ATTENDU QU'**un rapport de projet a été présenté aux membres du Conseil par la CDRN pour l'année 2020;

#### **CONSÉQUEMMENT,**

2021-048

Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove  
Appuyé par M. Pierre Laflamme  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport annuel du projet « Caractérisation des bandes riveraines dans le bassin versant de la rivière Noire », réalisé par la Corporation de développement de la rivière Noire et daté du 8 mars 2021.

#### **c) Service régional d'inspection – Nouvelle inspectrice régionale**

##### **c.1 Confirmation d'embauche**

**ATTENDU QUE** la MRC d'Acton a récemment procédé à l'embauche d'une nouvelle inspectrice en bâtiment et en environnement;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-049 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. De confirmer l'embauche de Mme Jennifer Bradley à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement à compter du 8 mars 2021;
2. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer l'entente de travail avec celle-ci.

**c.2 Nomination de l'inspectrice régionale**

**ATTENDU QUE** la MRC a conclu une entente intermunicipale avec sept (7) des huit (8) municipalités locales de son territoire pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement ;

**ATTENDU QU'**en vertu de cette entente, la MRC doit nommer les fonctionnaires responsables de l'émission des permis et certificats (règlements d'urbanisme) et de l'application des règlements relatifs à l'environnement ;

**ATTENDU QUE** la MRC a procédé à l'embauche de Mme Jennifer Bradley à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement ;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-050 Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Guy Lapointe  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Jennifer Bradley à titre d'inspectrice régionale, coresponsable de l'application des règlements d'urbanisme et des règlements relatifs à l'environnement dans les municipalités locales qui ont conclu une entente intermunicipale avec la MRC à cet effet.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LOCAL**

**a) Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 2**

**a.1 Priorités annuelles d'intervention 2021**

Conformément à l'entente relative au Fonds Régions et Ruralités (FRR) – Volet 2 intervenue avec le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH), la MRC d'Acton doit adopter annuellement ses priorités d'intervention;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-051 Il est proposé par M. Éric Charbonneau  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'adopter les priorités d'intervention du Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC d'Acton pour 2021;

2. De transmettre une copie de ces priorités au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de les diffuser sur le site Internet de la MRC.

**a.2 Fonds de soutien aux entreprises (FSE)**

**Monsieur Jean-Marie Laplante se retire des délibérations pour le point suivant**

**Monsieur Éric Charbonneau assume la présidence de l'assemblée**

**a.2.1 Dossier Entreprise Simon Laplante 1284-FSE-2021-03**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée par l'Entreprise Simon Laplante;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-052

Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE):

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Démarrage	1284-FSE-2021-03	3 500 \$	3 500 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet suppléant et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ledit protocole d'entente.

**Monsieur Jean-Marie Laplante reprend son siège à la table du Conseil et assume à partir de ce moment la présidence de l'assemblée**

**a.2.2 Dossier Fabrication KLM 1144-FSE-2021-02**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée par l'entreprise Fabrication KLM;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-053

Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Pierre Laflamme  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE):

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Expansion	1144-FSE-2021-02	4 000 \$	4 000 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

**a.2.3 Dossier Au Gîte des oies 1118-FSE-2021-01**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée par l'entreprise Au Gîte des oies;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-054

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin  
Appuyé par M. Jean-Marc Ménard  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE):

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – PDZA	1118-FSE-2021-01	5 000 \$	5 000 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

**a.3 Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) – Dossier Loisirs de Sainte-Christine 1285-FSPS-2021-02**

**ATTENDU** la demande au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) déposée par les Loisirs de Sainte-Christine;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Christine appuie le projet;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-055 Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver le projet suivant:

Nom du projet	Nom du promoteur	Coût total du projet	Montant demandé	Montant accordé
Amélioration de l'offre en loisirs	Loisirs de Sainte-Christine	9 375 \$	7 500 \$	7 500 \$

2. D'autoriser le versement d'un montant de 7 500 \$, pris à même les sommes du Fonds de soutien aux projets structurants réservées à la Municipalité de Sainte-Christine pour la réalisation de projets locaux, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

**b) Développement culturel**

**b.1 Accès Culture 2020-2021**

**b.1.1 Contrat de services pour ateliers avec la CDRN**

2021-056 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Éric Charbonneau  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer un contrat au montant de 2 250 \$, taxes en sus avec la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN), mandatée pour animer des ateliers scientifiques avec les élèves du 3<sup>e</sup> cycle des écoles primaires de la MRC d'Acton. Ces ateliers sont réalisés dans le cadre du projet Accès Culture 2020-2021.

**b.1.2 Contrat de services pour ateliers en art numérique avec Rythâ Kesselring**

2021-057 Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Guy Lapointe  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer un contrat au montant de 6 940 \$, taxes en sus avec Rythâ Kesselring inc., mandatée pour animer des ateliers d'art numérique avec les groupes du 3<sup>e</sup> cycle des écoles primaires de la MRC d'Acton. Ces ateliers sont réalisés dans le cadre du projet Accès Culture 2020-2021.

**b.2 Demande d'appui au projet La Forêt des sages d'Arianne Clément**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet *La Forêt des sages* présenté par madame Arianne Clément fait appel à la Bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec pour contribuer à 75% du coût total du projet;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Upton autorise l'installation de ce circuit dans le Parc nature de la région d'Acton;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Upton contribue financièrement au projet ainsi qu'à l'installation du circuit dans le Parc nature de la région d'Acton;

**CONSIDÉRANT QUE** le nombre de visiteurs est d'environ 20 000 personnes par année sur le site du Théâtre de la Dame de Cœur et qu'il est le pôle culturel et touristique de notre MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Acton a déjà participé à la diffusion de l'exposition virtuelle à l'origine du projet La Forêt des sages;

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui à la MRC par madame Clément;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-058

Il est proposé par M. Éric Charbonneau  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet *La Forêt des sages* présenté par madame Arianne Clément au Conseil des arts et lettres du Québec et d'accepter de contribuer au montage financier pour un maximum de 2 000 \$.

### **b.3 Entente de développement culturel (EDC) 2018-2020**

**ATTENDU** l'Entente de développement culturel conclue en 2017 entre le Ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la MRC d'Acton couvrant les années 2018-2019-2020;

**ATTENDU QU'**en raison des mesures mises en place par le gouvernement en raison de la pandémie de COVID-19 certains projets ne pourront pas se réaliser;

**ATTENDU QUE** l'EDC a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021;

**ATTENDU QUE** le MCC autorise la MRC à modifier le menu des projets;

**ATTENDU** la présentation des projets potentiels présentés au conseil par madame Isabelle Dauphinais, conseillère au développement culturel;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-059

Il est proposé par M. Éric Charbonneau  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une modification au menu des projets à l'entente de développement culturel 2018-2020 telle que proposée séance tenante.



**b.4 Entente de développement culturel (EDC) 2021-2023 –  
Autorisation pour la signature d'une entente entre le ministère de  
la Culture et des Communications et la MRC**

**ATTENDU** la résolution 2020-187 en date du 14 octobre 2020 qui confirme au ministère de la Culture et des Communications (MCC) l'intérêt de la MRC d'Acton pour une nouvelle entente de développement culturel pour les années 2021, 2022 et 2023;

**ATTENDU** la réception de la nouvelle entente qui confirme que le MCC contribuera d'une somme de 60 000 \$;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-060

Il est proposé par M. Éric Charbonneau

Appuyé par M. Guy Bond

et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer l'entente de développement culturel 2021-2023 avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

**c) Ministère de l'Économie et de l'Innovation – Avenant 2020-5 au  
contrat de prêt conclu dans le cadre du programme Aide  
d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le cadre du  
Fonds local d'investissement (FLI)**

**ATTENDU QUE** le 16 avril 2020, le gouvernement du Québec et la MRC ont signé un contrat de prêt pour l'établissement de la mesure spécifique d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de la COVID-19, le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

**ATTENDU QUE** ce contrat de prêt précise les modalités du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises et les modalités de remboursement du prêt consenti à la MRC par le gouvernement du Québec;

**ATTENDU QUE** le 1er octobre 2020, le gouvernement du Québec a autorisé des modifications aux normes et modalités du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises afin de permettre l'octroi de contributions non remboursables aux entreprises situées dans les zones en alerte maximale (zones rouges) déterminées par le gouvernement du Québec depuis le 30 septembre 2020 et dont la fermeture a été ordonnée afin de protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, ces modifications ayant été confirmées dans un avenant au contrat de prêt;

**ATTENDU QUE** le 8 décembre 2020, le gouvernement du Québec a autorisé des modifications aux normes et modalités du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, ces modifications ayant été confirmées dans un avenant au contrat de prêt;

**ATTENDU QUE** le 12 janvier 2021, le gouvernement du Québec a autorisé à nouveau des modifications aux normes et modalités du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, ces modifications ayant été confirmées dans un avenant au contrat de prêt;

**ATTENDU QUE** le 2 février 2021, le gouvernement du Québec a autorisé à nouveau des modifications aux normes et modalités du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises pour bonifier le volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale pour la reprise des activités;

**ATTENDU QUE** le 15 février 2021, le gouvernement du Québec a autorisé à nouveau des modifications aux normes et modalités du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises afin de permettre l'octroi de contributions non remboursables à certaines entreprises du secteur du tourisme;

**ATTENDU QUE** le 15 février 2021, le gouvernement du Québec a autorisé la prolongation du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises jusqu'au 30 juin 2021;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'apporter des modifications au contrat de prêt au cadre d'intervention du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-061

Il est proposé par M. Pierre Laflamme  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer l'avenant 2020-5 au contrat de prêt conclu avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI).

**d) Immigration – Autorisation pour la signature de l'entente entre le MIFI et la MRC et nomination d'un élu au comité de pilotage**

**ATTENDU** la résolution 2020-234 en date du 25 novembre 2020 qui autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI);

**ATTENDU** la réception de l'entente à intervenir entre la MRC et le MIFI;

**ATTENDU QUE** la MRC doit identifier un représentant de la MRC au comité de gestion, de suivi et d'évaluation de la convention d'aide financière;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-062

Il est proposé par M. Éric Charbonneau  
Appuyé par M. Guy Lapointe  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
2. De confirmer que le représentant de la MRC d'Acton au comité de gestion, de suivi et d'évaluation de la convention d'aide financière sera monsieur Guy Bond, maire de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton.

**e) Alliance pour la solidarité – Représentant de la MRC au comité sous-régional**

**ATTENDU** le plan de travail montérégien de l'Alliance pour la solidarité 2019-2023 adopté par la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM);

**ATTENDU** la volonté de la MRC d'Acton de contribuer au déploiement sous-régional de l'Alliance pour la solidarité au sein de la Montérégie-Est;

**ATTENDU QUE** la MRC d'Acton a nommé, par la résolution n° 2019-129, Mme Dominique Fontaine, directrice générale de la Maison de la famille Valoise, comme représentante de la MRC d'Acton au comité sous-régional;

**ATTENDU QUE** la représentante de la MRC au comité sous-régional siège également au comité local et travaille de concert avec la MRC, mandataire local;

**ATTENDU QUE** la MRC a procédé à l'embauche de Mme Claire Raymond, conseillère en développement social;

**ATTENDU QUE** Mme Raymond jouera, entre autres rôles, un rôle d'agent de liaison entre les différents chantiers et le comité local;

**ATTENDU QU'**il est pertinent, pour assurer les liens entre tous les partenaires régionaux, sous-régionaux et locaux, que Mme Raymond siège aussi au comité sous-régional;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-063

Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove

Appuyé par M. Guy Lapointe

et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Claire Raymond, conseillère en développement social à la MRC, comme représentante de la MRC d'Acton au sein du comité sous-régional de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie-Est pour la période 2021 à 2023, en remplacement de Mme Dominique Fontaine.

**10. SÉCURITÉ INCENDIE**

**Rapport annuel consolidé (LSI, art. 35)**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toute autorité locale ou régionale doit adopter, par résolution, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et le transmettre au ministre de la Sécurité publique dans les trois mois de la fin de leur année financière;

**ATTENDU QU'**au plan de mise en œuvre de la MRC, intégré à son schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé, il est prévu que la MRC collige l'information contenue dans les rapports d'activités des autorités locales de son territoire pour produire un rapport consolidé;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-064

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'adopter le rapport de réalisation du plan de mise en œuvre de la MRC d'Acton pour l'année 2020, tel que requis en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;
2. De transmettre ledit rapport de réalisation au ministre de la Sécurité publique, accompagné du rapport consolidé de réalisation des plans de mise en œuvre des municipalités locales pour l'année 2020, tel que colligé par la MRC.

**11. RAPPORT FINANCIER 2020 – NOMINATION DE L'AUDITEUR**

Ce point est remis à une prochaine séance.

**12. ENTENTE DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS – COMPLEXE MULTISPORTS DESJARDINS**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités peuvent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville d'Acton Vale (la Ville) a procédé à la construction et est propriétaire du Complexe multisports Desjardins;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités souhaitent faire bénéficier à leurs citoyens de toutes les activités offertes par la Ville au Complexe;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a fourni à l'ensemble des municipalités locales de la MRC d'Acton une entente de tarifs préférentiels pour l'utilisation dudit complexe;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Acton fait partie de l'entente pour le paiement de la facture à la Ville et la refacturation d'une quote-part aux autres municipalités;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-065

Il est proposé par M. Pierre Laflamme  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer l'entente de tarifs préférentiels pour l'utilisation du Complexe Multisports Desjardins telle que fournie par la Ville d'Acton Vale.

**13. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION AUPRÈS D'AUTRES ORGANISMES**

Aucun suivi n'a été porté à ce point de l'ordre du jour.

**14. SUIVI AUX ACTIVITÉS DE CERTAINS COMITÉS DE LA MRC**

Aucun suivi n'a été porté à ce point de l'ordre du jour.

**15. CORRESPONDANCE**

**a) Journée de commémoration nationale des victimes de la COVID-19**

**CONSIDÉRANT QUE** le 11 mars 2021 est la Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT QUE** la pandémie de la COVID-19 a fait plus de 10 000 victimes partout au Québec au cours de la dernière année;

**CONSIDÉRANT QUE** le personnel de la santé et des services sociaux et d'autres services essentiels, dont les services d'urgence des municipalités, n'ont ménagé aucun effort pour assurer la santé et la sécurité de la population;

**CONSIDÉRANT QUE** les organismes communautaires et les associations locales ont démontré une grande agilité pour prêter main-forte aux personnes dans le besoin, frappées par des pertes d'emplois en raison de la pandémie;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-066

Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rendre hommage:

Aux victimes de la COVID-19, à leurs familles ainsi qu'à leurs proches;

Aux professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux, aux services d'urgence des municipalités ainsi qu'aux organismes communautaires et associations locales.

**16. VARIA**

**a) Bureau d'accueil touristique – Protocole d'entente à signer avec la Chambre de commerce de la région d'Acton**

**ATTENDU QUE** la Chambre de commerce de la région d'Acton a assuré avec succès la gestion du Bureau d'accueil touristique depuis 2015 et souhaite renouveler son entente avec la MRC pour la saison 2021;

**ATTENDU QUE** la MRC et la Chambre de commerce ont échangé sur les termes et conditions financières du renouvellement de l'entente de gestion à intervenir entre les deux parties;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-067

Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Éric Charbonneau  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'établir à 20 000 \$ le montant devant figurer à l'entente relative à la gestion du Bureau d'accueil touristique représentant la contribution financière de la MRC d'Acton pour la réalisation du mandat confié à la Chambre de commerce de la région d'Acton;
2. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ladite entente.

**b) Projet Partenariat La Ruche Montérégie**

**CONSIDÉRANT QUE** La Ruche est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de favoriser l'émergence de projets stimulants, le rayonnement et la réalité économiques d'une région par l'entremise de sa plateforme de financement participatif de proximité avec la collaboration de ses nombreux partenaires;

**CONSIDÉRANT QUE** La Ruche a présenté à Montérégie Économique une proposition pour une entente de collaboration relativement à la création d'un programme d'accompagnement pour l'ensemble de la Montérégie;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Acton désire s'engager et collaborer avec La Ruche soutenue par Desjardins selon les paramètres décrits dans la proposition de collaboration pour une période de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023;

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-068

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Pierre Laflamme  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer à Montérégie Économique que la MRC d'Acton accepte de participer à l'entente de deux ans à intervenir avec La Ruche et convient de verser la contribution demandée de 2 159 \$.

**c) COVID-19 – Résolution pour demander au gouvernement que la MRC d'Acton devienne une zone orange**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Acton, de par sa situation géographique est enclavée par les régions administratives de l'Estrie et du Centre du Québec dont font partie notamment les villes ou municipalités de Drummondville, Granby, Roxton Pond, Valcourt et Wickham;

**CONSIDÉRANT QUE** ces régions sont présentement en zone orange;

**CONSIDÉRANT QUE** le nombre de cas atteints de la COVID-19 est très minime dans la MRC d'Acton;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC est complètement à l'extrémité est de la Montérégie et très loin de Montréal, où les cas de COVID sont encore élevés;

**CONSIDÉRANT QUE** de traiter la MRC d'Acton au même titre que les MRC près de Montréal, est une aberration et nuit très certainement à nos citoyens et commerces

**CONSÉQUEMMENT,**

2021-069 Il est proposé par M. Éric Charbonneau  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'exiger du gouvernement que la MRC d'Acton devienne une zone orange dans les plus brefs délais.

**17. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

La durée de la deuxième période de questions réservée au public a été fixée à dix (10) minutes.

Puisque la séance du Conseil est tenue à huis-clos, aucune question n'est posée. Aucune question n'a été transmise par courriel par le public.

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2021-070 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Éric Charbonneau  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h15.

---

**Jean-Marie Laplante,  
Préfet.**

---

**Chantal Lavigne,  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière.**